Adjoint Chef de service de la Police municipale

Description

Notre collectivitÃ©

La Ville de Montigny recrute ! Et si câ??Ã©tait vous ?

Commune dynamique et centrale de la communautÃ© dâ??agglomÃ©ration de Saint Quentin en Yvelines, situÃ©e au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX** compte plus de 32 000 habitants.

La Ville est rÃ©partie sur 8 secteurs, pour une superficie de plus de 11km2. Avec la prÃ©sence du centre commercial rÃ©gional de saint Quentin en Yvelines, de siÃ¨ges sociaux et dâ??une gare SNCF, notre commune reste trÃ¨s attachÃ©e Ã son environnement, en veillant Ã son cadre et Ã la qualitÃ© de vie qui y rÃ¨gne.

La Ville a par ailleurs Ã cÅ?ur de recruter et dâ??accompagner son personnel grÃ¢ce Ã une politique RH de dÃ©veloppement des compÃ©tences par la formation, la mobilitÃ© et lâ??Ã©volution professionnelle.

Le poste

Le contexte :

Notre service de Police Municipale est composÃ© du Chef de service, de 20 Policiers et 12 ASVP. Pour accompagner les Ã©quipes sur le terrain, la ville exploite le rÃ©seau de vidÃ©osurveillance (76 camÃ©ras) de jour comme de nuit.

Pour maintenir la qualitÃ© du vivre ensemble, la ville porte un projet ambitieux autour de la sÃ©curitÃ© publique. A ce titre, le service cherche Ã renforcer ses effectifs.

Vos missions :

En lien direct avec le chef de service de Police municipale, vous mettez en Å?uvre les directives donnÃ©es pour le maintien de la tranquillitÃ© sur la ville.

Vous accompagnez les agents pour la rÃ©alisation des missions qui leur sont confiÃ©es dans le respect des rÃ¨glements et procÃ©dures Ã©tablies. Vous assurez de lâ??application des consignes gÃ©nÃ©rales ou ponctuelles et en rends compte.

Veillez au respect, des dispositions du code de dÃ©ontologie et des rÃ¨glements propre au service.Vous rendez compte Ã sa hiÃ©rarchie des manquements constatÃ©s.

Vous exÃ©cutez dans la limite de ses attributions et de son autoritÃ©, les taches relevant de la compÃ©tence du maire que celui-ci lui confie en matiÃ¨re de surveillance du bon ordre, de la tranquillitÃ©, de la sÃ©curitÃ© et de la salubritÃ© publique.

Constatez par procÃ¨s-verbaux les infractions au code de la route quâ??il est habilitÃ© Ã constater.

Vous secondez et rendez compte Ã lâ??officier de police judiciaire territorialement compÃ©tent de tous crimes, dÃ©lits ou contraventions dont il a connaissance.

Assurez une relation de proximitÃ© avec la population Vous avez un rÃ´le de conseil et dâ??assistance auprÃ¨s des administrÃ©s.

Rendez compte, par Ã©crit ou par oral, Ã sa hiÃ©rarchie des Ã©vÃ©nements survenus pendant le service et des dispositions prises.

Par sa prÃ©sence dans les quartiers, vous participez aux actions de prÃ©vention de la dÃ©linquance.

Assurez la gestion opÃ©rationnelle du service en lâ??absence du chef de service pour lâ??organisation des plannings, lâ??affectation des missions, la rÃ©alisation et la transmission des synthÃ¨ses dâ??activitÃ©).

Votre profil

Vous Ãªtes Titulaire et justifiez dâ??une expÃ©rience significative dans la fonction.

Vous disposez dâ??une forte aptitude au management dâ??Ã©quipe, de qualitÃ©s dâ??organisation et de gestion administrative Ã©prouvÃ©es, de qualitÃ©s relationnelles reconnues.

Avantages et condition dâ??exercice :

â?? travail de jour ou en soirÃ©e

-Horaires irrÃ©guliers, avec amplitude variable

â?? Respect du code de dÃ©ontologie et sens du service public

â?? Respect des rÃ¨glements propres au service de Police Municipale

â?? Port dâ??une tenue spÃ©cifique

Vos compÃ©tences techniques :

-Connaissance des codes et rÃ¨glements relatifs Ã lâ??exercice de sa profession

Vos Aptitudes :

-CapacitÃ© dâ??encadrement et dâ??animation des Ã©quipes

-Diplomatie

-DisponibilitÃ©

-RÃ©activitÃ©

-AssiduitÃ©

-CapacitÃ© dâ??analyse

-Esprit dâ??Ã©quipe

Horaires de travail:

Amplitude de 10 heures Ã©tablies mensuellement sur le planning de travail en dÃ©calÃ© du roulement pour assurer un accompagnement de lâ??ensemble du service de nuit.

Ponctuellement les horaires dÃ©finis peuvent varier en fonction des manifestations ou Ã©vÃ¨nements particuliers.

Horaires conventionnels : 14H00 Ã 00H00, suivant le roulement des Ã©quipes de jour soit un week-end de travail sur deux. Si absence du responsable (au moins une semaine), les horaires sâ??alignent avec les Ã©quipes de jour de 7H00 Ã 17H00.

SpÃ©cificitÃ©s :

Autorisation prÃ©fectorale pour le port dâ??armes des catÃ©gories B et D telles que : pistolets semi-automatique 9 mm,

Pistolet Ã impulsions Ã©lectriques,

AÃ©rosol gaz CS,

BÃ¢ton de dÃ©fense de type matraque tÃ©lescopique,

Titulaire du permis de conduire pour la catÃ©gorie de vÃ©hicule B.

Droit aux congÃ©s: 20 CA + 2 jours de pÃ©nibilitÃ©

Une journÃ©e de cohÃ©sion au bÃ©nÃ©fice de tous les agents du service

Action sociale : PLURELYA (chÃ¨ques vacances, coupons sportâ?¦), participation complÃ©mentaire santÃ© (mutuelle) et prÃ©voyance

RÃ©munÃ©ration :

RÃ©munÃ©ration indiciaire selon statut

+ 13Ã¨me mois

+ rÃ©gime indemnitaire comprenant : une part fixe (30%), une part variable mensuelle (versÃ©e Ã hauteur de 100%), une part variable annuelle selon Ã©valuation

+ heures supplÃ©mentaires rÃ©guliÃ¨res payÃ©es mensuellement + 1 dimanche payÃ© 10h

+ heures supplÃ©mentaires selon Ã©vÃ¨nements

+ jours fÃ©riÃ©s : rÃ©cupÃ©rÃ©s en double ou payÃ©s en heures supplÃ©mentaires

Postuler